



UNION
DES AÉROPORTS
FRANÇAIS
& FRANCOPHONES
ASSOCIÉS

Paris, le 3 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les aéroports français plaident pour un rebond du tourisme en toute sécurité sanitaire

Avec 89,4 millions de visiteurs étrangers en 2018, la France est la première destination touristique au monde. Cette activité économique représente en 2018 près de 8% du PIB, 56,2 milliards d'euros de recettes et 2 millions d'emplois directs et indirects.

La crise de la COVID-19 a réduit à néant l'apport des touristes étrangers à cette activité indispensable à l'économie nationale et vitale pour certains territoires.

Il faut désormais repartir à la conquête des touristes étrangers dont près d'un tiers, faut-il le souligner, arrivent en France par voie aérienne. La France comme d'autres pays européens, dont le tourisme représente une part importante de leur économie, ne peut se permettre de rater la saison estivale 2021.

Les progrès de la vaccination dans le monde laissent entrevoir la possibilité cet été d'une réouverture des frontières, au moins pour les résidents européens (UE, EEE, Suisse et Royaume-Uni) et de certains pays sûrs, en toute sécurité sanitaire pour les Français.

En effet, le « green pass » ou certificat sanitaire numérique européen devrait permettre d'accueillir les touristes européens, sans compromettre la situation sanitaire en France puisqu'il permettra de ne laisser entrer que les personnes dûment vaccinées contre la COVID-19 ou disposant d'un certificat d'immunité ou d'un test virologique récent.

Les pays européens disposent là d'un outil permettant de concilier les impératifs de santé publique existant dans tous les pays européens et les impératifs économiques de relance du tourisme et du transport aérien.

A l'instar d'autres pays comme la Grèce, et au moment même où les touristes choisissent leur destination de l'été et où les compagnies aériennes décident de maintenir ou non leur offre estivale de liaisons aériennes sur les aéroports français, il appartient désormais aux pouvoirs publics français d'envoyer des messages forts et clairs sur l'organisation de l'accueil qu'ils entendent réserver aux touristes étrangers désireux de venir en France.

Cette clarté des messages est aussi la clef du retour des touristes dans notre pays.

Au sujet de la saison estivale 2021 en France, Thomas JUIN, Président de l'UAF, a déclaré : « *De nombreux territoires ont un besoin crucial du retour des touristes étrangers dès cet été 2021. A ce stade les perspectives de trafic aérien pour 2021 en Europe avec -64% par rapport au niveau de 2019 restent particulièrement catastrophiques. Nos aéroports et territoires ont un besoin impératif d'un rebond vigoureux de l'activité aérienne. Les programmes de vaccination en cours et le pass sanitaire devraient permettre d'assurer cet été la sécurité sanitaire des Français lors de la réouverture partielle des frontières et d'éviter les quarantaines pour les touristes. C'est aujourd'hui que les pouvoirs*

publics français doivent envoyer des messages forts à l'attention de tous les ressortissants étrangers porteurs d'un pass sanitaire et désireux de visiter notre pays. Le succès de la saison estivale en France se décide maintenant ».

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact Presse UAF : Marie-Laure JAMON - Eté en Hiver – Tél. : 06 98 92 24 24 –
marielaure.jamon@eteenhiver.com